

Maintien d'une relative bonne qualité de l'air en mars

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org
Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

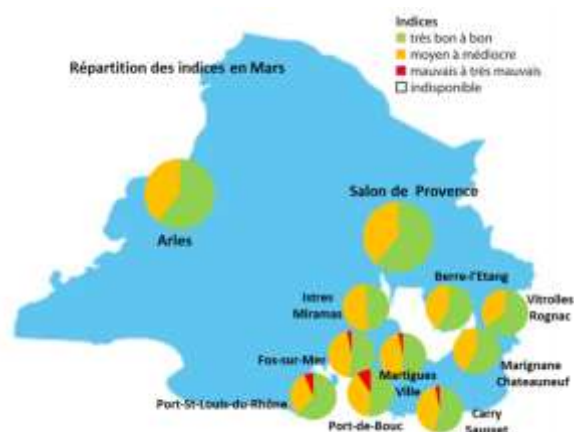
- **Mise en réseau de professionnels autour de la qualité de l'air** : sur [Linkedin](#), suivez la page pro d'Air PACA.
- **Bureau d'Air PACA, le 31 mars** : réunissant une partie des administrateurs, il décide des orientations de l'année à venir et de la reprise des statuts de l'association afin de rendre sa gouvernance plus efficace.
- **60 plaintes odeurs** recensées dans le territoire ce mois-ci à Tarascon, Châteaurenard, Sausset-les-Pins, Port-de-Bouc Vitrolles, Ensuès-la-Redonne, Coudoux...

www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

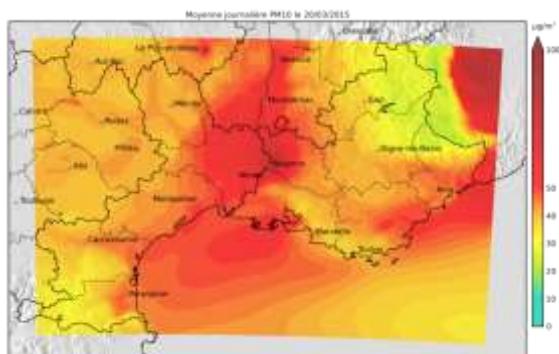
Maintien de bons indices pour le début de l'année 2015

Bien que les indices de la qualité de l'air ont été **relativement bons au cours du mois de mars**, **beaucoup de plaintes olfactives ont été recensées dans l'ensemble du territoire**.

De mauvais indices sont apparus les 19 et 20 mars dans certaines zones du territoire suite à des dépassements du seuil réglementaire journalier pour les particules en suspension dans l'air (PM10). Cet épisode est en relation avec celui observé dans une grande partie de la France du 17 au 20 mars. Les rejets atmosphériques locaux mais également des apports de territoires plus éloignés sont à l'origine des niveaux en PM10 observés du Nord de la France jusque dans nos territoires méridionaux.



Des épisodes de pollution aux PM10 dans le territoire



Moyenne journalière en particules fines le 20 mars 2015,
[visualisez les cartes](#)

- Des **dépassements du seuil journalier pour les PM10** ont été observés dans le territoire le 20 mars.
- **4 procédures préfectorales d'information-recommandations aux particules** dans le département mises en œuvre sur la base des prévisions d'Air PACA les 9, 10, 19 et 20 mars.
- **8 procédures préventives de réductions temporaires des rejets industriels soufrés** ont été activées pour préserver la qualité de l'air des quartiers Sud de Martigues et de la ville de Fos-sur-Mer les 18, 23, 24, 25, 27, 29, 30 et 31 en mars.
- Aucun épisode de pollution à **l'ozone**, au **dioxyde de soufre** ni au **dioxyde d'azote** durant le mois.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



www.airpaca.org